**PROCÈS-VERBAL** de la réunion extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'Hôtel de Ville de Clermont, le lundi 15 décembre 2014 à 19 h.

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : M. Éric Maltais, conseiller

M. Luc Cauchon, conseiller

M. Jean-Marc Tremblay, conseiller

M. Réal Asselin, conseiller

Mme Solange Lapointe, conseillère M. Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Étaient également présents :

Mme Brigitte Harvey, directrice générale M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION NO. 10464-12-14

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DÛMENT RÉSO-LU QUE l'avis de convocation ainsi que l'ordre du jour transmis soient adoptés.

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal (aucun procès-verbal présenté)
- 4. Appel d'offres et soumissions
- 5. Administration, finances et ressources humaines
  - 5.1 Adoption des prévisions budgétaires 2015
  - 5.2 Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations 2015, 2016 et 2017
- 6. Travaux Publics
- 7. Urbanisme et environnement
- 8. Sécurité incendie
- 9. Loisirs, culture et tourisme
- 10. Avis de motion et règlements
  - 10.1 Adoption du règlement no. VC-394-14-10 déterminant le taux des taxes imposées pour l'année 2015
- 11. Comptes
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 13. Levée de l'assemblée

- 3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX
- 4. APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS ET CONTRATS
- 5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

5.1 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015 RÉSOLUTION NO. 10465-12-14

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont procède à l'acceptation des prévisions budgétaires pour l'année financière 2015, prévoyant des revenus et dépenses de 4 407 000 \$.

**QUE** la présente résolution soit adressée au Ministère des affaires municipales, direction générale de l'administration financière, 20 avenue Chauveau, Québec, G1R 4J3.

5.2 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILI-SATIONS 2015, 2016 ET 2017 RÉSOLUTION NO. 10466-12-14

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont procède à l'acceptation de son programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017.

- 6. TRAVAUX PUBLICS
- 7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT
- 8. SÉCURITÉ INCENDIE
- 9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME
- 10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

10.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. VC-394-14-10 DÉTERMINANT LE TAUX DES TAXES IMPOSÉES POUR L'ANNÉE 2015 RÉSOLUTION NO. 10467-12-14

**ATTENDU QUE** la directrice générale produit à ce conseil le règlement no. VC-394-14-10 déterminant le taux des taxes imposées pour l'année budgétaire 2015.

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 356 de la Loi sur les Cités et Villes du Québec, tous les membres du Conseil municipal déclarent avoir reçu copie du projet de règlement deux jours juridiques avant la présente séance et déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture;

**ATTENDU QU'avis** de motion du présent règlement a régulièrement été donné par monsieur le Conseiller Éric Maltais à une séance ordinaire de ce Conseil le 10 novembre 2014 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE le présent règlement soit adopté et signé tel que produit et inscrit au livre des règlements de la Ville de Clermont sous le numéro VC-394-14-10.

11. COMPTES

12. DIVERS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NO. 10468-12-14

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE l'assemblée soit levée à 19 h 05.

Jean-Pierre Gagnon Maire

Brigitte Harvey Directrice générale

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

Brigitte Harvey Directrice générale